

Le présent plan d'affaires comprend deux fonds de prévoyance :

- Fonds de prévoyance – exploitation des Jeux – 100 millions \$
- Fonds de prévoyance – construction des sites – 55,3 millions \$

Le fonds de prévoyance pour l'exploitation des Jeux sera géré par l'administration centrale. Si l'on doit en retirer des fonds, une approche rigoureuse et disciplinée aidera à garantir que l'on prend les décisions appropriées en matière d'allocation des ressources. Les méthodes de gestion du budget et du fonds de prévoyance sont rigoureuses et la prise de décision à cet effet relève de la haute direction. Des systèmes d'information de gestion ont été mis en place afin de surveiller l'état de nos finances au jour le jour et de veiller à ce que les décisions soient éclairées et opportunes. Le Conseil d'administration devra approuver les importantes mises à disposition du fonds de prévoyance central, ce qui protégera l'efficacité de la planification et des contrôles financiers.

Les dépenses de fonctionnement des Jeux, qui s'élèvent à 1,63 milliard \$ comprennent les coûts de projet jusqu'à ce jour, les biens et services en nature, les salaires et les obligations de trésorerie à venir. La dernière somme de 722 millions \$ en dépenses de trésorerie futures est très bien protégée par le fonds de prévoyance de 100 millions \$.

Le fonds de prévoyance de construction des sites est géré en vertu des mêmes procédés que ce qui est décrit plus tôt, avec l'obligation supplémentaire, de la part du COVAN, de respecter l'entente de rendement et d'imputabilité conclue entre le COVAN et la Province de la Colombie-Britannique.

4.6 Structure organisationnelle du COVAN

Aux fins de la planification et de l'établissement du budget, le COVAN a été organisé en 50 fonctions, chacune redevable à un membre de l'équipe de direction. On trouvera la répartition des fonctions à la page 93.

5. HÉRITAGE DES JEUX D'HIVER DE 2010

Le thème central de la candidature et de la tenue des Jeux d'hiver de 2010 est la création d'un héritage durable. En plus d'accueillir des Jeux extraordinaires offrant des conditions supérieures qui inciteront les athlètes, les artistes, le personnel et les communautés hôtes à se dépasser, le COVAN a pour objectif de laisser un héritage – physique et humain – qui demeurera longtemps après la remise de la dernière médaille des Jeux.

De la création de nouvelles installations sportives et récréatives à la formation d'un groupe bien entraîné de bénévoles et de spécialistes en organisation d'événements, les retombées des Jeux d'hiver de 2010 persisteront bien au-delà des 27 jours de compétition.

À ce stade de la planification, le COVAN prévoit l'héritage suivant à la suite de la tenue des Jeux :

- Des installations sportives et communautaires nouvelles et rénovées
- Un soutien aux athlètes et aux sports de haut niveau
- Une sensibilisation accrue aux sports et aux athlètes paralympiques
- La création d'installations sportives et communautaires facile d'accès
- Une sensibilisation accrue aux peuples autochtones du Canada (Premières nations, Inuits et Métis)
- La promotion de pratiques de développement durable et la preuve qu'il est possible d'organiser des Jeux tout en respectant certaines règles en matière d'écologie, d'intégration, de sécurité et de solvabilité
- L'aménagement de villages des athlètes à Vancouver et à Whistler qui deviendront des logements hors marché après les Jeux
- Des employés et des bénévoles ayant participé aux Jeux et ayant reçu une formation en matière de planification et d'exécution d'événements
- Un nouveau modèle de collaboration pour les gouvernements et les communautés (par exemple les Premières nations, les résidents des quartiers du centre-ville ainsi que les personnes handicapées ou les organismes qui les représentent) en ce qui a trait aux questions sociales et communautaires
- Une fierté nationale découlant de ce qu'une ville, une région et un pays peuvent accomplir lorsque les gens s'unissent pour célébrer le sport, la culture et la durabilité
- Une sensibilisation accrue à la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada et à la fierté qu'elles inspirent
- Un vecteur continu pour la promotion touristique à long terme

On trouvera de plus amples détails à l'annexe 15 sur l'état actuel de la planification en ce qui concerne l'héritage des Jeux.

5.1 Héritages des sites

Le programme d'aménagement des sites de Vancouver 2010 met l'accent sur l'utilisation maximale des installations existantes et sur la construction de nouveaux sites pouvant être utilisé au maximum après les Jeux. En collaboration avec ses partenaires, le COVAN intègre dans son plan d'aménagement et de construction des installations des suggestions sur la manière d'utiliser les nouvelles installations après les Jeux afin de continuer à développer le sport de haut niveau et le sport récréatif et à servir à la communauté.

Les sites des Jeux de 2010 sont aménagés sur des emplacements durables et laisseront en héritage des bâtiments écologiques conçus pour préserver les ressources naturelles telles que l'eau et limiter l'utilisation des matériaux et de l'énergie pour la durée de leur vie utile. La conception de bâtiments économiques laissera aux futurs propriétaires des sites un héritage sous forme de frais d'exploitation moindres grâce à la récupération et à la réutilisation des eaux de chauffage usées ou de l'eau de pluie. On trouvera à l'annexe 15 les détails sur l'utilisation de chaque site après les Jeux.

5.2 Héritages pour les sports

Certains équipements sportifs utilisés durant les Jeux seront donnés pour servir à équiper les sites utilisés après les Jeux. Les organismes nationaux de sports (ONS) auront accès à l'équipement pour l'entraînement et l'accueil d'événements futurs. Après les Jeux, l'équipement médical sera légué à certaines communautés et servira à divers usages.

Lancée en janvier 2005, *À nous le podium 2010* est une initiative sportive technique conçue pour aider le Canada à devenir la nation qui remportera le plus grand nombre de médailles aux Jeux olympiques d'hiver de 2010, et à se classer parmi les trois premières nations (nombre de médailles d'or) aux Jeux paralympiques d'hiver de 2010.

Cette initiative est un effort conjoint qui bénéficie de l'appui de tous les OSN de sports d'hiver du Canada et des principaux partenaires fondateurs dans le domaine des sports d'hiver, y compris le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Sport Canada, le Comité olympique canadien (COC), le Comité paralympique canadien (CPC), l'Association de développement olympique de Calgary (ADOC), le gouvernement de la Colombie-Britannique, le COVAN et plusieurs des sociétés commanditaires du COVAN, y compris Bell Canada.

À nous le podium 2010 a mis en place, avec les gouvernements, les fédérations de sports et les sociétés commanditaires, les partenariats nécessaires à l'élaboration d'un programme de financement stable à long terme pour les organismes de sports d'hiver.

On s'attend à ce qu'une sensibilisation accrue aux besoins en matière de sports de haut niveau et de sports amateurs ainsi que la performance anticipée des athlètes canadiens aux Jeux d'hiver de 2010 suscitent un accroissement du soutien obtenu de toutes les fonctions pour le sport amateur après les Jeux.

5.3 Héritages pour les communautés

En termes humains, les Jeux d'hiver de 2010 laisseront un héritage important issu de la participation de la population aux Jeux – que ce soit sous forme de travail pour le Comité d'organisation, de bénévolat pour les Jeux, d'émotion ressentie comme spectateur présent aux compétitions ou comme témoin des événements télédiffusés ou transmis dans Internet à mesure que les nouveaux héros du sport se font remarquer en 2010.

Les Jeux créeront un héritage de perfectionnement des compétences. Ils constituent une occasion intéressante de mettre en valeur l'hospitalité de la région et sa compétence en matière d'organisation d'événements, tout en offrant aux quatre Premières nations hôtes, aux peuples autochtones et aux communautés du centre-ville la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences en participant à la prestation des services liés aux Jeux.

Environ 25 000 bénévoles seront recrutés pour aider à organiser les Jeux. La participation à un événement international est une expérience unique qui aura pour effet d'élargir, en Colombie-Britannique et au Canada, la réserve de bénévoles de talent et sensibilisera davantage le public à la passion pour le bénévolat et aux bénéfices que tout le pays en retire.

5.4 Héritage économique

Le budget de fonctionnement du COVAN sera en grande partie dépensé en Colombie-Britannique et dans le reste du Canada. Qu'il s'agisse des salaires du personnel du Comité d'organisation ou de la fabrication de produits officiels des Jeux, la majeure partie de l'argent n'aurait pas été investi dans l'économie de la Colombie-Britannique ou du Canada sans les Jeux.

À long terme, les Jeux constituent un important vecteur de promotion touristique. Les villes, la région, la province hôtes et le Canada ouvriront leurs portes à environ trois milliards de personnes grâce à la télédiffusion à l'échelle mondiale. L'exposition aux médias internationaux accroît la sensibilisation et fait monter à un niveau beaucoup plus élevé le volume possible de visiteurs d'autres pays dans la région. Vancouver, Whistler, la province de la Colombie-Britannique et le Canada se feront beaucoup mieux connaître dans le monde.

Les nouvelles installations de la région de Vancouver-Whistler contribueront à améliorer les chances de la région à présenter sa candidature pour d'autres grands événements sportifs éventuels. On pourrait citer comme exemple la possibilité de créer un circuit nord-américain d'événements de sports de glisse en utilisant les pistes de Lake Placid, de Salt Lake, de Calgary et maintenant, de Whistler.

Le COVAN, ses partenaires gouvernementaux et ses sociétés commanditaires collaboreront afin de montrer, durant les Jeux, l'innovation en matière d'affaires et de durabilité, de manière à témoigner du rôle de premier plan que jouent la Colombie-Britannique et le Canada dans l'application de solutions intégrées aux défis locaux et mondiaux en matière de durabilité.

6. CALENDRIER

Les Jeux sont une affaire de coordination. Depuis l'idée initiale en 1996 d'une candidature pour 2010 en passant par l'octroi des Jeux le 2 juillet 2003 et jusqu'à la cérémonie d'ouverture le 12 février 2010, la planification s'étend sur de nombreuses années.